“On nique la France” : La région Grand Est suspend la subvention du festival Jardin du Michel après la programmation du groupe de rap anti-français Sniper

05/02/2026 à 15h02



La région Grand Est a décidé, le 30 janvier 2026, de suspendre provisoirement la subvention accordée au festival Jardin du Michel, prévu du 22 au 24 mai près de Nancy, en Meurthe-et-Moselle. Cette décision intervient au lendemain de l’annonce de la programmation du groupe de rap **Sniper**.

La majorité régionale Les Républicains indique avoir saisi le ministère de l’Intérieur afin de l’interroger « sur le caractère potentiel d’incitation à la haine raciale, d’antisémitisme et de trouble à l’ordre public de certaines paroles ». Elle rappelle conditionner ses aides « au respect d’une charte des principes républicains et de la laïcité » et estime que « l’argent public ne peut pas financer des propos contraires aux valeurs de la République ».

Cette suspension était réclamée de longue date par le Rassemblement national. Laurent Jacobelli, conseiller régional RN et député de Moselle, a salué la décision lors d’une

réunion du Conseil régional, déclarant : « Vous avez décidé de ne plus financer les dossiers de ceux qui appellent à la haine, vous avez enfin ouvert les yeux, tant mieux ! ».

La polémique autour de Sniper remonte à la sortie du titre *La France* en 2003. À l'époque, **Nicolas Sarkozy**, alors ministre de l'Intérieur, avait dénoncé des textes « racistes et antisémites » et annoncé une plainte. En 2005, la cour d'appel de Rouen a relaxé le groupe, décision confirmée en 2007 par la Cour de cassation, estimant que les paroles, bien que violentes et provocatrices, ne franchissaient pas le seuil pénal.

France Info